

Commission d'examen des vœux (CEV)

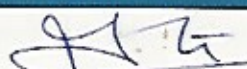
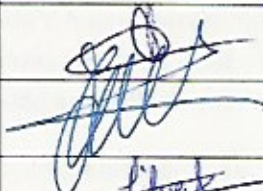
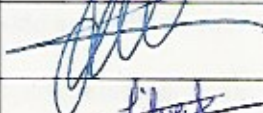

PARCOURSUP 2019

La Commission s'est réunie à deux reprises.

FORMATION : Licence Psychologie

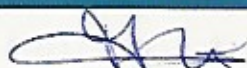

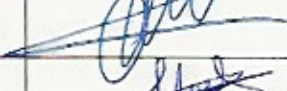

DATE DE LA RÉUNION N° 1 : 09/04/2019 de 13h à 15h

ÉMARGEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION :

NOM	PRÉNOM	QUALITÉ	SIGNATURE
IZAUTE	MARIE	Directrice UFR PSSSE	
MONDILLON	LAURIE	Directrice Adjointe UFR PSSSE Présidente de la CEV	
MOUSSET	STÉPHANIE	Responsable de la Scolarité	
SILVERT	LAETITIA	Responsable de la Licence Psychologie	

DATE DE LA RÉUNION N° 2 : 30/04/2019 de 14h à 17h

ÉMARGEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION :

NOM	PRÉNOM	QUALITÉ	SIGNATURE
IZAUTE	MARIE	Directrice UFR PSSSE	
MONDILLON	LAURIE	Directrice Adjointe UFR PSSSE Présidente de la CEV	
MOUSSET	STÉPHANIE	Responsable de la Scolarité	
SILVERT	LAETITIA	Responsable de la Licence Psychologie	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- **Moyennes générales de 1^{ère} et de Terminale**
- **Moyennes de 1^{ère} et de Terminale dans les disciplines scientifiques** (i.e., mathématiques, sciences, physique, chimie, biologie, science de la vie et de la terre, ou équivalent selon filière)
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir

Capacité d'accueil : 410

Nombre de vœux confirmés : 3127

~~Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.~~

Remarques :

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

I) La Commission a tout d'abord identifié les dossiers dont les notes étaient manquantes. Ces derniers ont été placés dans une catégorie « I » (indéfinis) et un rang a été attribué au sein de cette catégorie selon le type de diplôme obtenu :

1. Baccalauréats S, ES, L spé mathématiques
2. Baccalauréats L sans spé mathématiques, Sciences et Technologie, Professionnels agricoles, TMD, BMA
3. Baccalauréats professionnels
4. Diplômes équivalents
5. DAEU.

II) Pour les candidatures complètes, la Commission a attribué les trois catégories « A », « B », et « C » selon les critères suivants :

- A : Baccalauréats S, ES, ou L spé mathématiques dont la moyenne générale est ≥ 12
- B :
 - Baccalauréats S, ES, ou L spé mathématiques dont la moyenne générale est < 12
 - Baccalauréats L sans spé mathématiques, types Sciences et Technologie, Professionnels agricoles, TMD, BMA dont la moyenne générale est ≥ 12
 - Baccalauréats professionnels dont la moyenne générale est ≥ 16
- C : Toutes les autres candidatures

Au sein de chacune des catégories A, B, et C, un classement a été obtenu selon les critères suivants :

1. Moyenne générale de 1^{ère} et de Terminale
2. Moyenne de 1^{ère} et de Terminale dans les disciplines scientifiques

III) Enfin, la Commission a généré le classement final en regroupant les quatre catégories selon l'ordre suivant :

1. Catégorie A
2. Catégorie B
3. Catégorie C
4. Catégorie I

Cette méthode de classement a été validée par les membres de la Commission.

Parcours adaptés :

Sont inclus dans le dispositif de parcours adapté (OUI-SI), les candidats affectés aux catégories :

- B et ayant une moyenne en science < 10
- C
- I

Propositions faites aux candidats :

OUI : 1683

OUI-SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 1444

IMPORTANT :

En l'état actuel des saisies des dossiers sur la plateforme PARCOURSUP, nous ne disposons d'aucune information pour un grand nombre de dossiers, notamment concernant la fiche avenir. Ces derniers seraient donc désavantagés relativement aux autres. C'est pourquoi nous avons choisi de ne pas tenir compte des éléments issus de la fiche avenir.

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : 5 %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : N/A

Signature de la Directrice UFR PSSSE



Marie IZAUTE

Signature de la Présidente de la CEV



Laurie MONDILLON

Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Sociologie

Date de la réunion : 09/04/2019 de 16 heures à 18 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
WATOR	Monica	Président de la CEV Responsable de la formation	
IZAUTE	Marie	Directrice de l'UFR PSSSE	
ROCHE	Agnès	Directrice LESCORES	
WOOLLVEN	Marianne	MCF ESPE	
ZOLESIO	Emmanuelle	MCF ESPE	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français, philosophie, anglais, disciplines scientifiques, histoire-géographie et économie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 110

Nombre de vœux confirmés : 906

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 906
OUI SI : 0
NON : 0

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation

Signature de la Directrice de composante

Monica WATOR



IZAUTE Marie

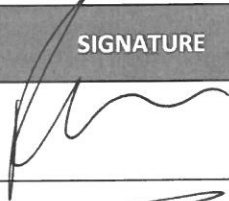


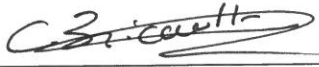


Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence ARTS - parcours Livre et stratégies numériques

Date de la réunion : 29/04/2019 de 11 heures à 1 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
LE BORGNE	Françoise	Président de la CEV	
TRIPPIER	Etienne	Responsable licence Arts	
SIMON	Aimée	DEPA	
BRICAUT	Céline	Responsable de la L2	
BADRA	Lamia	MCF	
EL SAYED	Rachel	PRCE	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- (copier / coller les critères arrêtés par la CFVU du 04/12/2018)

Capacité d'accueil : 80

Nombre de vœux confirmés : 237

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en français, histoire-géographie, philosophie, anglais
2. Fiche avenir : méthode de travail et autonomie
3. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

- Examen des dossiers pour lesquels aucune moyenne n'était disponible.

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 185

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 52

NON : nb de NON, uniquement pour les formations sélectives

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation

Etienne TRIPIER



Signature du ou des Directeurs de composante

Le Doyen

Stéphane GOMIS








Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence MENTION ARTS/ parcours ARTS DU SPECTACLE

Date de la réunion : 02/05/2019 de 9 heures à 12 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
LARDY	CAROLINE	Président de la CEV Responsable de la formation	
SIMON	AIMEE	DEPA MENTION ARTS	
KHAJEHI	YASSAMAN	MCF	PO. SKYPE 
LASSAUZET	BENJAMIN	PRAG	
TRIEPIER	ETIENNE	PRAG DIR MENTION ARTS	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et arts lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil :140

Nombre de vœux confirmés : 484

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale
2. Éléments de la fiche Avenir

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats : **484**

OUI : **364**


OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : **120**

NON : *nb de NON, uniquement pour les formations sélectives*

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation

TRIPTEU Elie

Nom, prénom

Signature du ou des Directeurs de composante

Le Doyen,

Stéphane GOMIS
Nom, prénom

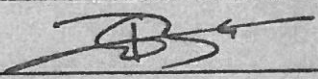

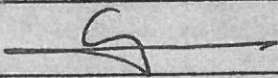
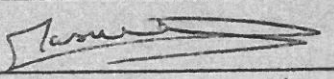
Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : **Licence Arts - parcours tourisme**

Date de la réunion : 30/04/2019 de 18 heures à 17 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	FONCTION	Signature
Berthold	Raphael	Président de la CEV Responsable de la formation	
Tripier	Etienne	Responsable de la mention	
Simon	Aimée	DEPA	
Masurier	Didier		
Gaugue	Anne		AG (à distance)

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

(copier / coller les critères arrêtés par la CFVU du 04/12/2018)

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et arts lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : /

Nombre de vœux confirmés : /

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants : aucun

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en ..
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats : 331

OUI : 275

OUI SI (type 1) : 56

NON : 0

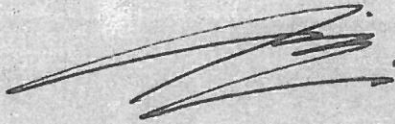
Données d'appel

L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale

Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %

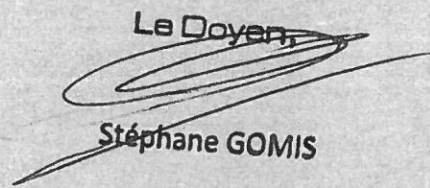
Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



Tripier Etienne

Signature du ou des Directeurs de composante

Le Doyen,


Stéphane GOMIS

Nom, prénom

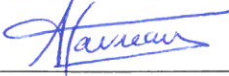




Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Lettres - parcours Lettres classiques

Date de la réunion : 08/04/2019 de 17h15 heures à 19 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Favreau-Linder	Anne-Marie	Présidente de la CEV	
Dubel	Sandrine	Responsable du parcours lettres classiques	
Poignault	Rémy	Directeur du département	
Stoehr-Monjou	Annick	MCF latin	
Vial	Hélène	MCF latin	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français, littérature, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et arts lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 40

Nombre de vœux confirmés : ~~xxx~~ 153

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en français, philosophie, histoire géographie et la moyenne générale
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats : 154 candidats

OUI : 102

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 52

NON : nb de NON, uniquement pour les formations sélectives

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation

Signature du ou des Directeurs de composante

Nom, prénom

S. Rasel
SR

Le Doyen,

Stéphane GOMIS

Nom, prénom


Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : **Licence Lettres - parcours lettres modernes**

Date de la réunion : 02/05/2019 de 15 heures à 18 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
BLASCO	Mylène	Présidente de la CEV DEPA / Référente	
LEBAS	Franck	Co-Responsable de la licence de Lettres	
MILKOVITCH- RIOUX	Catherine	Directrice du département de français	
LOISEL	Gaëlle	MCF Littérature comparée et responsable L3 Lettres	
CHAUDET	Chloé	MCF Littérature comparée	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- *Selon le cadrage national :*

Il est attendu des candidats en licence Mention **LETTRES** :

- **Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte**

Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française**

Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)**

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

- **Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde**

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe**

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

- *Selon les critères généraux d'appréciation des dossiers arrêtés par la CFVU du 04/12/2018*

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français, littérature, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et arts lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 120

Nombre de vœux confirmés : 448

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Pas de critères utilisés pour départager les ex-aequo (puisque un classement n'est pas le but recherché).

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : nb de OUI : 222

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : nb de OUI SI : 226

NON : nb de NON, uniquement pour les formations sélectives

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Mention importante de la CEV :

Texte à ajouter dans la rubrique « commentaires » :

Nous aurons le plaisir de vous accueillir en licence de lettres modernes à la rentrée prochaine, dans laquelle une mineure de renforcement disciplinaire vous est proposée. Celle-ci doit permettre de consolider vos connaissances et méthodes dans le cadre de trois blocs d'enseignements fondamentaux : langues et littératures antiques, linguistique, littératures française et comparée.

- Lorsqu'une réponse dite « oui si » vous est apportée, cela signifie que l'équipe pédagogique préconise une inscription dans cette mineure de renforcement disciplinaire.

- Quelle que soit la réponse qui vous est apportée (« oui » ou « oui si »), l'équipe pédagogique vous aidera à la rentrée à finaliser une inscription adaptée à vos souhaits et à vos besoins.

Signature du Responsable de la formation



Franck Lebas

Signature du ou des Directeurs de composante



Le Doyen,
Stéphane GOMIS

Stéphane Gomis



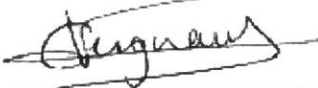
Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : **Licence de Géographie**

Date de la réunion : 02/05/2019 de 10 à 12h30

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Larrue	Sébastien	Président de la CEV DEPA	
Chignier Riboulon	Franck	Membre, Directeur du département de géographie	
Vergnaud	Guillaume	Membre, responsable de la licence	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- *Les critères d'appréciation des dossiers via l'outil de paramétrage parcourSup s'appuient sur les critères arrêtés par la CFVU du 04/12/2018*

Capacité d'accueil :

Nombre de vœux confirmés : xxx

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision Parcoursup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en français, Histoire Géographie et SVT
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés/renforcés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 301

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 59

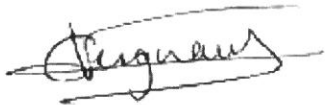
NON : 0

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Le nombre de place du parcours renforcé « oui si » étant limité à 20, et tous les candidats ayant été appelés en phase principale, nous demandons à ce que les inscriptions des lycéens arrivant pendant la phase complémentaire soient automatiquement classées en « oui ».

Signature du Responsable de la formation



Vergnaud Guillaume

Signature du ou des Directeurs de composante

Le Doyen,

Stéphane GOMIS
Nom, prénom





Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : **Licence HAA - parcours**

Date de la réunion : 30/04/2019 de 10 heures à 12 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Riviale	Laurence	Président de la CEV	
JAKOBI	Marianne	Responsable de la formation	
Breniquet	Catherine	Responsable de la formation	
Sérié	Pierre	DEPA	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- (copier / coller les critères arrêtés par la CFVU du 04/12/2018)
- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie, arts et mathématiques lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 160

Nombre de vœux confirmés : 539

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en xxx
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

L'encadrement des étudiants ayant reçu une réponse conditionnelle (OUI/SI) sera assuré par un parcours renforcé adapté au contrat pédagogique prévu par l'arrêté Licence. La solution choisie par le département d'Histoire de l'art et d'archéologie est la mise en place d'un parcours spécifique au sein d'une UE existante, en l'espèce, la Recherche documentaire et méthode (RDM) et la méthodologie du Travail universitaire (MTU). Ainsi, deux groupes de TD supplémentaires à petits effectifs sont prévus pour la rentrée 2019-2020. Le programme sera de type renforcement disciplinaire. Il s'appuiera sur un travail de lecture et d'écriture et en premier lieu sur l'étude de textes d'histoire de l'art, avec des exercices de type fiches de lecture. En second lieu, une approche progressive du commentaire ou de la dissertation sera mise en œuvre. Ce travail d'écriture sur les exercices académiques permettra de revoir des éléments de grammaire, de conjugaison et d'orthographe à partir des travaux des étudiants.

Propositions faites aux candidats :

OUI : *nb de OUI* **479**

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : *nb de OUI SI* : **11 +49=60**

NON : *nb de NON, uniquement pour les formations sélectives* **0**

Données d'appel

L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale

Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %

Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



Nom, prénom

Laurence Riviale (dir. Département)

Signature du ou des Directeurs de composante



Le Doyen,
Stéphane GOMIS

Nom, prénom

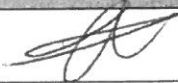
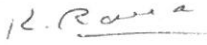
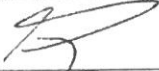
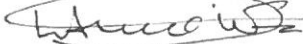


Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Histoire - parcours Histoire

Date de la réunion : 02/05/2019 de 8 heures à 12 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
LE BRAS	Stéphane	Président de la CEV Responsable de la formation	
RANCE	Karine	MCF	
FOURNIER	Patrick	MCF	
LAMOINE	Laurent	MCF	
PICHON	Blaise	MCF	
CARRAZ	Damien	MCF	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée

Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir

Les bulletins de Première et de Terminale dans leur globalité, et plus particulièrement par ordre de priorité les notes en histoire-géographie, français, langue vivante 1, philosophie ; le cas échéant pourront être prises en compte aussi les notes en sciences économiques et sociales et dans les disciplines scientifiques (mathématiques, SVT, physique-chimie)

Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 280

Nombre de vœux confirmés : 999

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer. La CEV a alors déterminé quels étaient les candidats auxquels les parcours adaptés (« Oui si » ; voir l'annexe 3 et les précisions concernant ces parcours) allaient être proposés. En vertu du ratio 2018 entre nombre de candidatures et nombre effectif d'inscriptions, après avoir examiné l'ensemble des dossiers et notamment ceux qui méritaient le plus d'attention, la CEV a décidé d'accorder ce label à 150 étudiants.

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

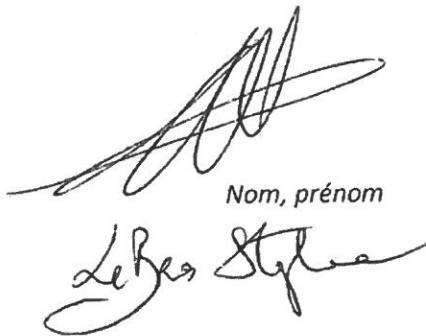
OUI : 849

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 150

Données d'appel

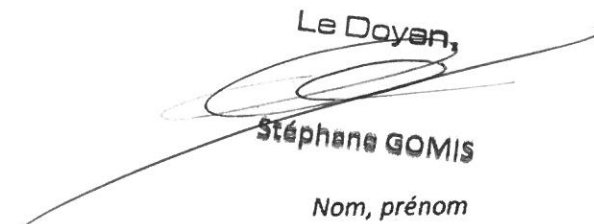
- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



Nom, prénom
Le Bes Stéphane

Signature du ou des Directeurs de composante



Le Doyen,
Stéphane GOMIS
Nom, prénom


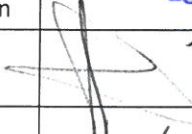
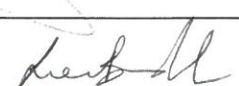
Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence philosophie

Date de la réunion : 2/5/ de 15 heures à 17 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Gérard	Vincent	Président de la CEV Responsable de la formation	
Galinon	Henri	Responsable Licence	
Berchielli	Laura	Dépa	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

Critères généraux d'appréciation des dossiers

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français, philosophie, langue vivante 1, mathématiques et histoire-géographie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 80

Nombre de vœux confirmés :

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI :

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : **indiqué sur la feuille excel**
CandidatAideDecision_Philosophie

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



Nom, prénom

GÉRARD Vincent

Signature du ou des Directeurs de composante



Le Doyen

Stéphane GOMIS

Nom, prénom




Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Sciences du langage

Date de la réunion : 06/05/2019 de 9 heures à 11 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
GRUET	Hana	Présidente de la CEV, Directrice du département	
FOUCHER	Anne-Laure	Responsable Master SDL, Directrice des études de 1 ^{ère} année de l'UFR	
BLANCHARD	Christine	Responsable Option FLE	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français et langue vivante
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 120

Nombre de vœux confirmés : 436

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Adéquation du parcours
2. Moyennes des matières suivantes :

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI :	378
OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) :	58
NON :	0

Données d'appel


- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



GRUET-SKRABALOVA Hana

Signature du ou des Directeurs de composante



Le Doyen,
Stéphane GOMIS

GOMIS Stéphane

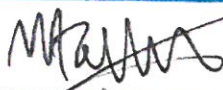

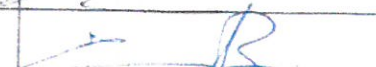
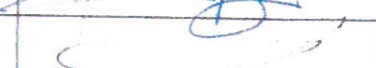
Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Information et Communication

Date de la réunion : 30/04/2019 de 9 heures à 12 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
ROLLANDIN	Marion	Président de la CEV Responsable de la mention Licence	
LE FLOC'H	Sébastien	Référent L1	
GOMIS	Esther	Responsable Licence 1	
BOUTIN-AURINE	Catherine	Responsable Licence 2	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en Français, Histoire-Géographie, Anglais et autres Langues étrangères, Philosophie, Sciences économiques et sociales, Arts, Technologie de l'informatique lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 120

Nombre de vœux confirmés : 1 348

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Adéquation du parcours
2. Moyennes de français 1^{ère}

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI :	919
OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) :	429
NON :	0

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 140

Signature du Responsable de la formation



Nom, prénom

Rouanoin Flavien

Signature du ou des Directeurs de composante

Le Directeur


Patrick DEL DUCA

Nom, prénom

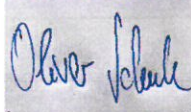
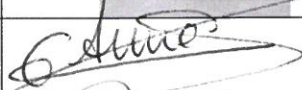

Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence EEI, parcours Etudes franco-allemandes

Date de la réunion : 02/05/2019 de 13h00 heures à 14h00 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
SCHULZ	Oliver	Président de la CEV Responsable de la formation	
GOMEZ	Anne-Sophie	MCF, DEPA	
CEELEN	Stefanie	PRAG	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en langues vivantes, français, histoire-géographie, philosophie et économie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 30

Nombre de vœux confirmés : 118

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en xxx
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

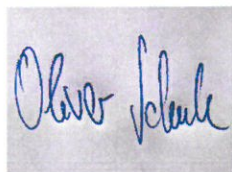
OUI : 118

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : *nb de OUI SI*
NON :

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



SCHULZ Oliver

Signature du ou des Directeurs de composante



DEL DUCA Patrick

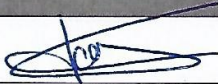

Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence EEI - parcours EFE

Date de la réunion : 20/02/2019 de 9 heures à 13 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
LAVERGNE	Lucie	Président de la CEV Responsable de la formation	
DOMINGUES	Caroline	DEPA EFE	
URDICIAN	Stéphanie	Maîtres de conférences	
GREGOIRE	Michael	Responsable de la licence EEI	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en langues vivantes, français, histoire-géographie, philosophie et économie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 30

Nombre de vœux confirmés : 167

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en xxx
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : nb de OUI

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : nb de OUI SI
NON : nb de NON, uniquement pour les formations sélectives

Données d'appel

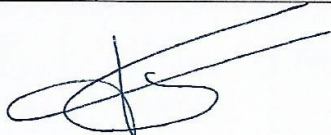
L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale

Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : 300 %

Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

(Appeler en phase principale les 90 premiers candidats)

Signature du Responsable de la formation



Laveigne Lucie
Nom, prénom

Signature du ou des Directeurs de composante

Nom, prénom

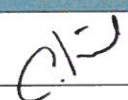
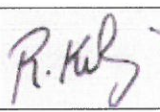
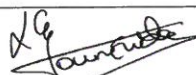
Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Etudes Européennes et internationales - parcours European Studies in English (ESE)

Date de la réunion : 09/04/2019 de 9 heures à 10 heures 40

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
PATEL	Sandhya	Président de la CEV Responsable de la formation	
KILTY	Raphaëlle	DEPA	
GOURIEVIDIS	Laurence	Directrice de Département	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en langues vivantes, français, histoire-géographie, philosophie et économie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 30

Nombre de vœux confirmés : 652

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en Anglais
2. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en Français

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI :	476
OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) :	0
NON :	176

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 150

Signature du Responsable de la formation

Sandhya PATEL



Signature du ou des Directeurs de composante

Patrick DEL DUCA




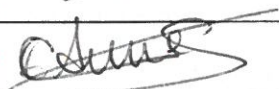
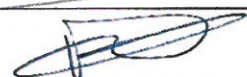
Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence EEI, parcours Métiers du livre franco-allemand

Date de la réunion : 30/04/2019 de 9h00 heures à 10h30 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
DEL DUCA	Patrick	Président de la CEV Responsable de la formation	
GOMEZ	Anne-Sophie	MCF, DEPA	
PLATELLE	Fanny	MCF	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en langues vivantes, français, histoire-géographie, philosophie et économie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 12

Nombre de vœux confirmés : 20

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en xxx
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 19

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : *nb de OUI SI*
NON : 1

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



DEL DUCA Patrick

Signature du ou des Directeurs de composante



DEL DUCA Patrick

Commission d'examen des vœux (CEV)




PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Langues Étrangères Appliquées - parcours Anglais -
Allemand

Date de la réunion : 6/5/2019 de 14 heures à 16 heures 30

7/5/19 de 8^h à 11^h

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
GUILLAUMOND	JULIEN	Président de la CEV Responsable de la formation	
GUYOT-SANDER	HELENE	DEPA, MCF Allemand	H. Guyot Sander 
FOURCHES	MARC	MCF Anglais	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français et langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 25

Nombre de vœux confirmés : 170

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Parcours et motivation
2. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en langues
3. Moyenne générale de Terminale

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 47

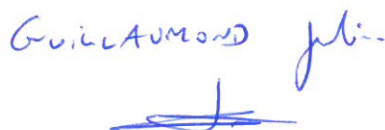
OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 112

NON : 11

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



Nom, prénom

Signature du ou des Directeurs de composante

Le Directeur



Patrick DEL DUCA

Nom, prénom

Commission d'examen des vœux (CEV)


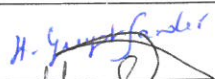
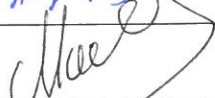
PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Langues Étrangères Appliquées - parcours Anglais - Arabe

Date de la réunion : 6/5/2019 de 14 heures à 16 heures 30

7/5/2019 de 8h à 11h

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
GUILLAUMOND	JULIEN	Président de la CEV Responsable de la formation	
GUYOT-SANDER	HELENE	DEPA, MCF Allemand	
FOURCHES	MARC	MCF Anglais	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français et langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 15

Nombre de vœux confirmés : 124

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Parcours et motivation
2. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en langues
3. Moyenne générale de Terminale

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 0


OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 118

NON : 6

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation


Guillaume Julli
Nom, prénom

Signature du ou des Directeurs de composante

Le Directeur

Patrick DEL DUCA
Nom, prénom

Commission d'examen des vœux (CEV)



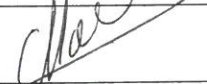
PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Langues Étrangères Appliquées - parcours Anglais - Chinois

Date de la réunion : 6/5/2019 de 14 heures à 16 heures 30

7/5/2019 de 8h à 11h

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
GUILLAUMOND	JULIEN	Président de la CEV Responsable de la formation	
GUYOT-SANDER	HELENE	DEPA, MCF Allemand	
FOURCHES	MARC	MCF Anglais	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français et langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 25

Nombre de vœux confirmés : 260

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Parcours et motivation
2. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en langues
3. Moyenne générale de Terminale

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 18

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 239

NON : 3

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



Guillaume
Nom, prénom



Signature du ou des Directeurs de composante

Le Directeur


Patrick DEL DUCA

Nom, prénom

Commission d'examen des vœux (CEV)


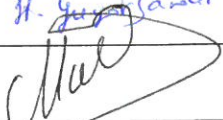
PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Langues Étrangères Appliquées - parcours Anglais - Espagnol

Date de la réunion : 6/5/2019 de 14 heures à 16 heures *20*

7/5/19 de 8h à 11h

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
GUILLAUMOND	JULIEN	Président de la CEV Responsable de la formation	
GUYOT-SANDER	HELENE	DEPA, MCF Allemand	<i>H. Guyot Sander</i>
FOURCHES	MARC	MCF Anglais	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français et langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 70

Nombre de vœux confirmés : 918

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Parcours et motivation
2. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en langues
3. Moyenne générale de Terminale

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 326

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 562

NON : 30

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



Guillaume Julia
Nom, prénom

Signature du ou des Directeurs de composante

Le Directeur



Patrick DEL DUCA

Nom, prénom

Commission d'examen des vœux (CEV)



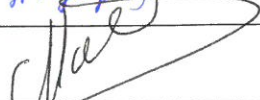
PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Langues Étrangères Appliquées - parcours Anglais - Italien

Date de la réunion : 6/5/2019 de 14 heures à 16 heures

6/5/19 de 8h à 11h

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
GUILLAUMOND	JULIEN	Président de la CEV Responsable de la formation	
GUYOT-SANDER	HELENE	DEPA, MCF Allemand	
FOURCHES	MARC	MCF Anglais	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français et langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 15

Nombre de vœux confirmés : 177

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Parcours et motivation
2. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en langues
3. Moyenne générale de Terminale

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 60

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 89

NON : 28

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



Guillaume Anzani
Nom, prénom

Signature du ou des Directeurs de composante

Le Directeur



Patrick DEL DUCA

Nom, prénom

Commission d'examen des vœux (CEV)



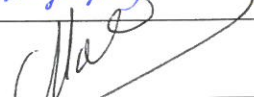
PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Langues Étrangères Appliquées - parcours Anglais - Portugais

Date de la réunion : 6/5/2019 de 14 heures à 16 heures 30

7/5/19 de 8h à 11h

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
GUILLAUMOND	JULIEN	Président de la CEV Responsable de la formation	
GUYOT-SANDER	HELENE	DEPA, MCF Allemand	
FOURCHES	MARC	MCF Anglais	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français et langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 12

Nombre de vœux confirmés : 82

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Parcours et motivation
2. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en langues
3. Moyenne générale de Terminale

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 13

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 69

NON : 0

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



Guillaume) Julien
Nom, prénom

Signature du ou des Directeurs de composante

Le Directeur



Patrick DEL DUCA

Nom, prénom

Commission d'examen des vœux (CEV)




PARCOURSUP 2019

Formation : Licence Langues Étrangères Appliquées - parcours Anglais - Russe

Date de la réunion : 6/5/2019 de 14 heures à 16 heures 30

7/5/19 de 8h à 11h

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
GUILLAUMOND	JULIEN	Président de la CEV Responsable de la formation	
GUYOT-SANDER	HELENE	DEPA, MCF Allemand	
FOURCHES	MARC	MCF Anglais	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français et langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 13

Nombre de vœux confirmés : 115

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Parcours et motivation
2. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en langues
3. Moyenne générale de Terminale

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 6

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 105

NON : 4

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation

Signature du ou des Directeurs de composante



Guillaume
Nom, prénom

Julien

Le Directeur



Patrick DEL DUCA

Nom, prénom

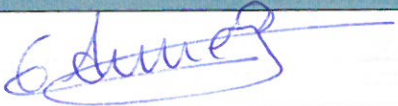


Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence LLCER, parcours allemand

Date de la réunion : 06/05/2019 de 13h00 heures à 14h00 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
GOMEZ	Anne-Sophie	Présidente de la CEV Responsable de la formation	
WIND	Priscilla	MCF, référente	
PLATELLE	Fanny	MCF	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en Français, Histoire-Géographie, Langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil: 50

Nombre de vœux confirmés : 28

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en Italien, français, histoire-géographie, philosophie
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 28

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 0

NON : 0

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation



GOMEZ Anne-Sophie

Signature du ou des Directeurs de composante



DEL DUCA Patrick




Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence LLCER - parcours Anglais

Date de la réunion : 30/04/2019 de 16 heures à 18 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
ROUHETTE	Anne	Présidente de la CEV Responsable de la formation (MCF)	
GELLY	Christophe	PR	
GROSCLAUDE	Jérôme	MCF	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- ***(Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement***

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- ***Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)***

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

- ***Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)***

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

- ***Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère***

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

- ***Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde***

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

- ***Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe***

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Capacité d'accueil : 275

Nombre de vœux confirmés : 671

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes d'anglais de 1^{ère} et de Terminale ; à défaut, note obtenue en anglais au bac ; à défaut, moyennes générales de 1^{ère} et de Terminale
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 599

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 72

Les étudiant.e.s en parcours adapté seront répartis en petits groupes (2h/semaine) pour travailler les points fondamentaux de la grammaire anglaise et des matières étudiées dans le cadre de la licence : traduction (en priorité), littérature, civilisation, langue sous tous ses aspects (oral et écrit).

Données d'appel

L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale

Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %

Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation

Signature du ou des Directeurs de composante

Rouhette Anne

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Anne Rouhette' written in a cursive style.

Patrick DEL DUCA

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Patrick DEL DUCA' written in a cursive style.

Commission d'examen des vœux (CEV)



PARCOURSUP 2019

Formation : ^{UCER} Licence xxx - ^{Espagnol} parcours xxxx

Date de la réunion : xx/xx/2019 de x heures à x heures

3 5 10 12 L 30

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Dubet xxx	Anne xxx	Président de la CEV Responsable de la formation	
Mohssine	Assia	exp. de la formation	A. Mohssine 
xxx	xxx		

CORRADO Danielle MCF.

HIDALGO BACHAS Bernadette MCF

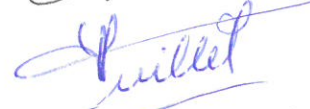
QUILLET Julien PR. CE.

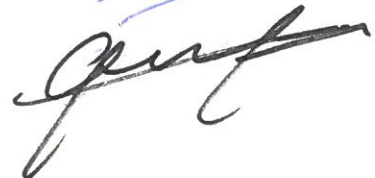
GREGOIRE Michael MCF

Anne Dubet PR 





Quillet




Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- (copier / coller les critères arrêtés par la CFVU du 04/12/2018)

Capacité d'accueil : xxx 150

Nombre de vœux confirmés : xxx 296

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en xxx
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : nb de OUI 274

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : nb de OUI SI 22

NON : nb de NON, uniquement pour les formations sélectives

Données d'appel

L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale


Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %

Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation

Signature du ou des Directeurs de composante

Nom, prénom

Assia Mahssine


Nom, prénom

Le Directeur


Patrick DEL DUCA

Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation :Licence LLCER -parcours Italien

Date de la réunion :03/05/2019 de 9 heures à 12 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Violle	Nicolas	Président de la CEV Responsable de la formation	<i>Nicolas Violle</i>
Ghidina	Jean-Igor	Dr du Dpt d'Italien UFR LCC/UCA	Ghdina Jean
Cacopardi	Irene	DEPA Italien UFR LCC/UCA	<i>Cacopardi Irene</i>

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en Français, Histoire-Géographie, Langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil: 50

Nombre de vœux confirmés : 54

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en Italien, français, histoire-géographie, philosophie
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 53

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 1

NON :

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation

Nom, prénom

Nicolas Violle

Signature du ou des Directeurs de composante



Nom, prénom

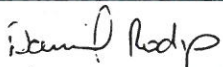

Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence LLCER - parcours Portugais

Date de la réunion : 02/05/2019 de 17 heures à 18 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
RODRIGUES	Daniel	Président de la CEV Responsable de la formation	
JOSEPH	Nicaise	PRCE/PRAG	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

Il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

- *Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement*
- *Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.*
- *Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)*
- *Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.*
- *Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)*
- *Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.*
- *Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère*
- *Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.*
- *Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde*
- *L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.*
- *Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe*
- *Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.*

Attendus : cadrage établissement : Pas de cadrage établissement

Critères généraux d'appréciation des dossiers

- *Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée*
- *Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir*
- *Les bulletins de 1ère et de Terminale et plus particulièrement les notes en Français, Histoire-Géographie,*
- *Langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents*
- *Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.*

Capacité d'accueil : 50

Nombre de vœux confirmés : 32

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en xxx
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 32 de OUI

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 00 de OUI SI

NON : 00 de NON, uniquement pour les formations sélectives

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation

Signature du ou des Directeurs de composante


RODRIGUES, Daniel


DEL DUCA, Patrick

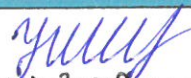

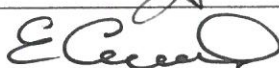
Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence LLCER Parcours Russe

Date de la réunion : 03/05/2019 de 10 heures à 12 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
KRIAJEVA	Nadejda	Président de la CEV Responsable de la formation	
AMBLARD	Elena	DEPA	
CENNET	Ekaterina	MCF	
GAYRAUD	Régis	PR	Conjé de maladie → 15-05-19

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- (copier / coller les critères arrêtés par la CFVU du 04/12/2018)

Capacité d'accueil :50

Nombre de vœux confirmés :4444

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en xxx
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : *nb de OUI*

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : *nb de OUI SI*

NON : *nb de NON, uniquement pour les formations sélectives*

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

Signature du Responsable de la formation

Signature du ou des Directeurs de composante



Nom, prénom

KREAJEVA Nadejda



Nom, prénom

Patrick del Docu




Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence AES

Date de la réunion : 03 mai 2019 (9h-12h)

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
MARCHAND	SEBASTIEN	Responsable de la formation	
BREGHEON	NADINE	Responsable L1 AES	
RONGIER	SEBASTIEN	Responsable L3 AES	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français, philosophie, langues vivantes 1 et 2, mathématiques, sciences économiques et sociales et histoire-géographie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Les résultats aux épreuves anticipées de français du baccalauréat
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 250

Nombre de vœux confirmés : 1 217

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

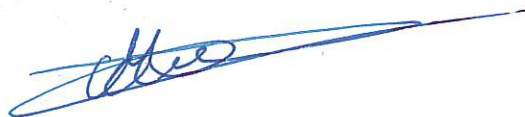
OUI : 690

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 523

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 500

Signature du Responsable de la formation



Marchand, Sébastien

Signature du ou des Directeurs de composante



Bertrand, Christine

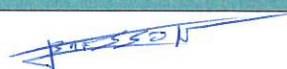
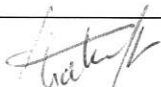
Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence économie

Date de la réunion : 10/04/2019 de 14 heures à 17 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Bresson	Florent	Président de la CEV Responsable de la formation	
Marchetta	Francesca	Mcf, responsable de 1ère année	
Bachelard	Pascale	PRAG	
Viallefont	Anne	MCf	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français, mathématiques, philosophie, anglais, sciences économiques et sociales et histoire-géographie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Les résultats aux épreuves anticipées de français du baccalauréat
- *Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.*

Capacité d'accueil : 180

Nombre de vœux confirmés : 1395

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 707


OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 688

NON : *nb de NON, uniquement pour les formations sélectives*

Données d'appel


- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 500

Signature du Responsable de la formation



Florent BRESSON
Nom, prénom

Signature du ou des Directeurs de composante



Samuel GOERINER
Nom, prénom

Annexe 1

```
setwd("/home/florentb/Documents/Boulot/Licence éco/Parcoursup/")
```

```
dat <- read.csv2("Extraction Licence Eco.csv")  
library(car)
```

```
#####  
# Pré-classement #  
#####
```

```
# évaluation du profil  
dat$profil <- 0  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="S", "profil"] <- 10  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="SCI", "profil"] <- 10  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="I", "profil"] <- 10  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="ES", "profil"] <- 9  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="ES" & dat$Spécialité.diplôme=="Mathématiques", "profil"] <- 10  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="ECO", "profil"] <- 9  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="E", "profil"] <- 9  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="L", "profil"] <- 7  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="L" & dat$Spécialité.diplôme=="Mathématiques", "profil"] <- 8  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="LIT", "profil"] <- 7  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STMG", "profil"] <- 6.7  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STG", "profil"] <- 6.7  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STI2D", "profil"] <- 6.7
```

```

dat[dat$Série.diplôme..Code=="STL","profil"] <- 6.7
dat[dat$Série.diplôme..Code=="ST2S","profil"] <- 6
dat[dat$Série.diplôme..Code=="H","profil"] <- 4
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STAV","profil"] <- 4
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STD2A","profil"] <- 4
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STHR","profil"] <- 4
dat[dat$Série.diplôme..Code=="TEC","profil"] <- 4
dat[dat$Série.diplôme..Code=="AUT","profil"] <- 2
dat[dat$Série.diplôme..Code=="DAEU","profil"] <- 2
dat[dat$Série.diplôme..Code=="P","profil"] <- 2
dat[dat$Série.diplôme..Code=="PA","profil"] <- 2
dat[dat$Série.diplôme..Code=="PROF","profil"] <- 2
dat[dat$Série.diplôme..Code=="GEN","profil"] <- 9 # A Déterminer !

```

```
# évaluation fiche Avenir
```

```
val.Av <- c(0, 2, 4, 6) # "Peu démontrée"=0 ; "Assez satisfaisante"=2 ; "Satisfaisante"=4 ; "Très satisfaisante"=6
```

```

dat$I <- dat$M <- dat$A <- NA #A pour Autonomie, M pour méthode et I pour investissement
dat$A <- recode(dat$Autonomie, "'Peu démontrée'=val.Av[1] ; 'Assez satisfaisante'=val.Av[2] ; 'Satisfaisante'=val.Av[3] ;
'Très satisfaisante'=val.Av[4] ; ''=NA', as.factor=FALSE)
dat$M <- recode(dat$Méthode.de.travail, "'Peu démontrée'=val.Av[1] ; 'Assez satisfaisante'=val.Av[2] ;
'Satisfaisante'=val.Av[3] ; 'Très satisfaisante'=val.Av[4] ; ''=NA', as.factor=FALSE)
dat$I <- recode(dat$Capacité.à.s.investir, "'Peu démontrée'=val.Av[1] ; 'Assez satisfaisante'=val.Av[2] ;
'Satisfaisante'=val.Av[3] ; 'Très satisfaisante'=val.Av[4] ; ''=NA', as.factor=FALSE)

```

```

dat$Avenir <- with(dat,1+A+M+I)
dat[is.na(dat$Avenir), "Avenir"] <- median(dat$Avenir, na.rm=TRUE)
dat[dat$Classement=="ENCF", "Avenir"] <- NA

```

```
# Projet de formation motivé
```

```

dat$projet <- NA
foo <- read.csv2("projet-eco.csv")
dat <- merge(dat, foo, by="Numéro")
rm(foo)

```

```

levels(dat$Pays.établissement) <- c(levels(dat$Pays.établissement), "Inconnu")
dat[is.na(dat$Pays.établissement), "Pays.établissement"] <- "Inconnu"

```

```
# Maths
```

```

dat$math <- rowMeans(dat[,c("Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.3.1"}], na.rm=TRUE)
dat[is.na(dat$math) & dat$Série.diplôme..Code=="L", "math"] <- 1
dat[dat$Classement=="ENCF", "math"] <- NA

```

```
# Expression écrite
```

```

dat$expr1 <- rowMeans(dat[,c("Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.1.1",

```



```

"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Sciences.de.Gestion.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.Gestion.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Sciences.de.Gestion.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.3.1"]], na.rm=TRUE)
dat$expr2 <- rowMeans(dat[,c("Note.à.l.épreuve.de.Oral.de.Français..épreuve.anticipée.",
"Note.à.l.épreuve.de.Ecrit.de.Français..épreuve.anticipée.",
"Note.à.l.épreuve.de.Oral.Français.et.littérature..épreuve.anticipée.",
"Note.à.l.épreuve.de.Ecrit.Français.et.littérature..épreuve.anticipée.")], na.rm=TRUE)
dat[dat$Classement=="ENCF",c("expr1","expr2")] <- NA
dat$expr <- rowMeans(dat[,c("expr1","expr2")], na.rm=TRUE)

```

```
# Culture générale
```

```

dat$cult <- rowMeans(dat[,c("Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.3.1"])], na.rm=TRUE)

```

```
dat[is.na(dat$cult) & dat$Diplôme%in%c("Bac en préparation","Bac français obtenu"), "cult"] <- 1
dat[dat$Classement=="ENCF","cult"] <- NA
```

```
# Anglais
```

```
levels(dat$LV.1.scolarité) <- c(levels(dat$LV.1.scolarité), "Inconnu")
levels(dat$LV.2.scolarité) <- c(levels(dat$LV.2.scolarité), "Inconnu")
levels(dat$LV.3.scolarité) <- c(levels(dat$LV.3.scolarité), "Inconnu")
levels(dat$LV.1.Bac) <- c(levels(dat$LV.1.Bac), "Inconnu")
levels(dat$LV.2.Bac) <- c(levels(dat$LV.2.Bac), "Inconnu")
dat[is.na(dat$LV.1.scolarité), "LV.1.scolarité"] <- "Inconnu"
dat[is.na(dat$LV.2.scolarité), "LV.2.scolarité"] <- "Inconnu"
dat[is.na(dat$LV.3.scolarité), "LV.3.scolarité"] <- "Inconnu"
dat[is.na(dat$LV.1.Bac), "LV.1.Bac"] <- "Inconnu"
dat[is.na(dat$LV.2.Bac), "LV.2.Bac"] <- "Inconnu"
```

```
dat$angl <- NA
```

```
dat[dat$LV.1.scolarité=="Anglais", "angl"] <- rowMeans(dat[dat$LV.1.scolarité=="Anglais",
c("Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.3.1"]],
na.rm=TRUE)
dat[dat$LV.2.scolarité=="Anglais", "angl"] <- rowMeans(dat[dat$LV.2.scolarité=="Anglais",
c("Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.3.1"]], na.rm=TRUE)
dat[dat$LV.3.scolarité=="Anglais", "angl"] <- rowMeans(dat[dat$LV.3.scolarité=="Anglais",
c("Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.3.1"]], na.rm=TRUE)
dat[dat$LV.1.Bac=="Anglais" & is.na(dat$angl), "angl"] <- rowMeans(dat[dat$LV.1.Bac=="Anglais" & is.na(dat$angl),
c("Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.1.1",
```



```

"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.3.1"]),
na.rm=TRUE)
dat[dat$LV.2.Bac=="Anglais" & is.na(dat$angl), "angl"] <- rowMeans(dat[dat$LV.2.Bac=="Anglais" & is.na(dat$angl),
c("Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.3.1")], na.rm=TRUE)
dat[is.na(dat$angl) & dat$Diplôme%in%c("Bac en préparation", "Bac français obtenu"), "angl"] <- 1
dat[dat$Classement=="ENCF", "angl"] <- NA

```

```
# score global
```

```
dat$score <- with(dat, log(projet) + 2*log(Avenir) + 7*log(profil) + 2*log(math) + 3*log(expr) + log(cult) + log(angl))
```

```
# Identification des candidatures à classer
```

```

a <- dat[dat$Classement=="ECF" & is.na(dat$score), "Numéro"]
# write.csv2(data.frame(cbind(Numéro=a, score=NA)), file="scores-manuels-eco.csv")
foo <- read.csv2("scores-manuels-eco.csv")
dat[dat$Numéro %in% foo$Numéro, "score"] <- foo$score
rm(foo)

```

```
dat[, "rang"] <- NA
```

```

dat[is.na(dat$score)==FALSE, "rang"] <- rank(-dat$score, na.last=NA) # le - pour obtenir un tri décroissant
dat <- dat[order(dat$rang),]

```

```
#####
```

```
# Oui si #
```

```
#####
```

```
# faiblesse maths
```

```

dat[is.na(dat$math), "math"] <- 99
dat$faibl.math <- TRUE
dat[dat$math>=11 & dat$Série.diplôme..Code.%in%c("ES", "ECO", "E", "I", "GEN"), "faibl.math"] <- FALSE
dat[dat$math>=8 & dat$Série.diplôme..Code.%in%c("S", "SCI"), "faibl.math"] <- FALSE
dat[dat$math>=16 & dat$Série.diplôme..Code.%in%c("L", "LIT", "STMG", "STG", "STI2D", "STL", "ST2S", "STHR", "DAEU"),
"faibl.math"] <- FALSE
dat[dat$Classement=="ENCF" | dat$math==99, "faibl.math"] <- NA
dat[dat$math==99, "math"] <- NA
dat[dat$Classement=="ENCF", "math"] <- NA

```

```
dat$parc.adapt <- "oui"
```

```

dat[na.omit(which((dat$faibl.math==TRUE & dat$score<40) | dat$score<39)), "parc.adapt"] <- "oui.si"
dat[dat$Numéro %in% c(797690, 938037, 940038, 1014214, 1020289, 1034612, 1040250, 1045913, 1047370, 1071437,
1073011, 1080811, 1092787, 1095181, 1096062, 1097678, 1100756, 1112723, 1112762, 1115409, 1115438, 1118168,
1124962, 1129661, 1157834, 1160229, 1176510, 1178395, 1194390, 1195941, 1201056, 1201996, 1203030, 1209797,
1218289, 1219513, 1227473, 1243752, 1260078, 1262239, 1264720, 1268443, 1272282, 1280788, 1281508, 1290320,
1290339, 1291532, 1295426, 1300928), "parc.adapt"] <- "oui.si"
dat[dat$Classement=="ENCF", "parc.adapt"] <- NA

```

```
table(dat[dat$Classement=="ECF", "parc.adapt"])
```

```
table(dat[dat$Classement=="ECF", c("Série.diplôme..Code.", "parc.adapt")])
```

```
#####  
# Préparation fichier final #  
#####  
  
dat[na.omit(which(dat$parc.adapt=="oui.si")), "Code.aménagement..oui...si."] <- "SI1"  
dat[dat$Classement=="ENCF", "rang"] <- "ENCF"  
  
# Export  
# write.csv2(dat[,c("Numéro", "Nom", "Prénom", "Classement", "Code.aménagement..oui...si.", "rang")], file="classement-  
eco.csv")
```



Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence économie et licence gestion – parcours langues vivantes

Date de la réunion : 10/04/2019 de 9 heures à 12 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Bresson	Florent	Président de la CEV Responsable de la formation	
Roux	Fabien	Mcf Responsable de la formation	
Dury	Marie-Eliette	Mcf Responsable du parcours	
Espinouze	Sandrine	PRAG	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes en français, philosophie, langues vivantes 1 et 2, mathématiques, sciences économiques et sociales et histoire-géographie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Les résultats aux épreuves anticipées de français du baccalauréat
- *Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.*

Capacité d'accueil : 60

Nombre de vœux confirmés : 861

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- X Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 282

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 0

NON : 579

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 100

Signature du Responsable de la formation



Florent BRESSON
Nom, prénom

Signature du ou des Directeurs de composante



Samuel GREZINEAU
Nom, prénom

Annexe 1

```
setwd("/home/florentb/Documents/Boulot/Licence éco/Parcoursup/")
```

```
dat <- read.csv2("Extraction Parcours LV.csv") # s'assurer que données préalablement triées par ordre croissant de Numéro  
library(car)
```

```
#####  
# Pré-classement #  
#####
```

```
# évaluation du profil  
dat$profil <- 0  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="S", "profil"] <- 10  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="SCI", "profil"] <- 10  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="I", "profil"] <- 10  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="ES", "profil"] <- 9  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="ES" & dat$Spécialité.diplôme=="Mathématiques", "profil"] <- 10  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="ECO", "profil"] <- 9  
dat[dat$Série.diplôme..Code=="E", "profil"] <- 9
```

```

dat[dat$Série.diplôme..Code=="L", "profil"] <- 7
dat[dat$Série.diplôme..Code=="L" & dat$Spécialité.diplôme=="Mathématiques", "profil"] <- 8
dat[dat$Série.diplôme..Code=="LIT", "profil"] <- 7
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STMG", "profil"] <- 6.7
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STG", "profil"] <- 6.7
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STI2D", "profil"] <- 6.7
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STL", "profil"] <- 6.7
dat[dat$Série.diplôme..Code=="ST2S", "profil"] <- 6
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STAV", "profil"] <- 4
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STD2A", "profil"] <- 4
dat[dat$Série.diplôme..Code=="STHR", "profil"] <- 4
dat[dat$Série.diplôme..Code=="TEC", "profil"] <- 4
dat[dat$Série.diplôme..Code=="H", "profil"] <- 4
dat[dat$Série.diplôme..Code=="DAEU", "profil"] <- 2
dat[dat$Série.diplôme..Code=="P", "profil"] <- 2
dat[dat$Série.diplôme..Code=="PA", "profil"] <- 2
dat[dat$Série.diplôme..Code=="PROF", "profil"] <- 2
dat[dat$Série.diplôme..Code=="GEN", "profil"] <- 9 # A Déterminer !

# évaluation fiche Avenir
val.Av <- c(0, 2, 4, 6) #"Peu démontrée"=0 ; "Assez satisfaisante"=2 ; "Satisfaisante"=4 ; "Très satisfaisante"=6

dat$I <- dat$M <- dat$A <- NA #A pour Autonomie, M pour méthode et I pour investissement
dat$A <- recode(dat$Autonomie, "'Peu démontrée'=val.Av[1] ; 'Assez satisfaisante'=val.Av[2] ; 'Satisfaisante'=val.Av[3] ;
'Très satisfaisante'=val.Av[4] ; ''=NA', as.factor=FALSE)
dat$M <- recode(dat$Méthode.de.travail, "'Peu démontrée'=val.Av[1] ; 'Assez satisfaisante'=val.Av[2] ;
'Satisfaisante'=val.Av[3] ; 'Très satisfaisante'=val.Av[4] ; ''=NA', as.factor=FALSE)
dat$I <- recode(dat$Capacité.à.s.investir, "'Peu démontrée'=val.Av[1] ; 'Assez satisfaisante'=val.Av[2] ;
'Satisfaisante'=val.Av[3] ; 'Très satisfaisante'=val.Av[4] ; ''=NA', as.factor=FALSE)

dat$Avenir <- with(dat, 1+.3*A+1.8*M+.9*I)
dat[is.na(dat$Avenir), "Avenir"] <- median(dat$Avenir, na.rm=TRUE)
dat[dat$Classement=="ENCF", "Avenir"] <- NA

# Projet de formation motivé

dat$projet <- NA
foo <- read.csv2("projet-LV.csv")
dat <- merge(dat, foo, by="Numéro")
rm(foo)

levels(dat$Pays.établissement) <- c(levels(dat$Pays.établissement), "Inconnu")
dat[is.na(dat$Pays.établissement), "Pays.établissement"] <- "Inconnu"

# dat[dat$Classement!="ENCF" & (dat$reor==1 | dat$Diplôme=="Diplôme équivalent au bac en préparation"), "Numéro"] #
liste des projets à étudier.

# Maths

dat$math <- rowMeans(dat[,c("Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Mathématiques.Spécialité.Trimestre.3.1")), na.rm=TRUE)
dat[is.na(dat$math) & dat$Série.diplôme..Code=="L", "math"] <- 1
dat[is.na(dat$math), "math"] <- NA

```



```
dat[dat$Classement=="ENCF","math"] <- NA
```

```
# Expression écrite
```

```
dat$expr1 <- rowMeans(dat[,c("Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.1",  
"Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.2",  
"Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.3",  
"Moyenne.candidat.en.Français.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.1",  
"Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.2",  
"Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.3",  
"Moyenne.candidat.en.Philosophie.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.1.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.2",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.2.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.3",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.la.Vie.et.de.la.Terre.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.1",  
"Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.2",  
"Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.3",  
"Moyenne.candidat.en.Economie.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.1",  
"Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.2",  
"Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.3",  
"Moyenne.candidat.en.Economie...Droit.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.1",  
"Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.2",  
"Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.3",  
"Moyenne.candidat.en.Economie...Gestion.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Sciences.de.Gestion.Trimestre.1.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.de.Gestion.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Sciences.de.Gestion.Trimestre.3.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.1.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.2",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.2.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.3",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.3.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.1.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.2",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.2.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.3",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.Economiques.et.Sociales.Trimestre.3.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.1.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.2",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.2.1",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.3",  
"Moyenne.candidat.en.Sciences.économiques..sociales.et.de.gestion.Trimestre.3.1",  
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.1",  
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.1.1",  
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.2",  
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.2.1",  
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.3",  
"Moyenne.candidat.en.Economie.et.gestion.hôtelière.Trimestre.3.1"]), na.rm=TRUE)  
dat$expr2 <- rowMeans(dat[,c("Note.à.l.épreuve.de.Oral.de.Français..épreuve.anticipée.",  
"Note.à.l.épreuve.de.Ecrit.de.Français..épreuve.anticipée.",  
"Note.à.l.épreuve.de.Oral.Français.et.littérature..épreuve.anticipée.",  
"Note.à.l.épreuve.de.Ecrit.Français.et.littérature..épreuve.anticipée.")), na.rm=TRUE)  
dat[dat$Classement=="ENCF",c("expr1","expr2")] <- NA  
dat[is.na(dat$expr1), "expr1"] <- NA  
dat[is.na(dat$expr2), "expr2"] <- NA  
dat$expr <- rowMeans(dat[,c("expr1","expr2")), na.rm=TRUE)
```

```
# Culture générale
```

```
dat$cult <- rowMeans(dat[,c("Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.1",  
"Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.2",
```

```

"Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Géographie.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Géographie.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Histoire.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Connaissance.du..monde.contemporain.Trimestre.3.1"]), na.rm=TRUE)
dat[is.na(dat$cult) & dat$Diplôme%in%c("Bac en préparation", "Bac français obtenu"), "cult"] <- 1
dat[is.na(dat$cult), "cult"] <- NA
dat[dat$Classement=="ENCF", "cult"] <- NA

```

```
# Anglais et LV2
```

```

levels(dat$LV.1.scolarité) <- c(levels(dat$LV.1.scolarité), "Inconnu")
levels(dat$LV.2.scolarité) <- c(levels(dat$LV.2.scolarité), "Inconnu")
levels(dat$LV.3.scolarité) <- c(levels(dat$LV.3.scolarité), "Inconnu")
levels(dat$LV.1.Bac) <- c(levels(dat$LV.1.Bac), "Inconnu")
levels(dat$LV.2.Bac) <- c(levels(dat$LV.2.Bac), "Inconnu")
dat[is.na(dat$LV.1.scolarité), "LV.1.scolarité"] <- "Inconnu"
dat[is.na(dat$LV.2.scolarité), "LV.2.scolarité"] <- "Inconnu"
dat[is.na(dat$LV.3.scolarité), "LV.3.scolarité"] <- "Inconnu"
dat[is.na(dat$LV.1.Bac), "LV.1.Bac"] <- "Inconnu"
dat[is.na(dat$LV.2.Bac), "LV.2.Bac"] <- "Inconnu"

```

```
dat$angl <- NA
```

```

dat[dat$LV.1.scolarité=="Anglais", "angl"] <- rowMeans(dat[dat$LV.1.scolarité=="Anglais",
c("Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.3.1")],
na.rm=TRUE)
dat[dat$LV.2.scolarité=="Anglais", "angl"] <- rowMeans(dat[dat$LV.2.scolarité=="Anglais",
c("Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.3.1"]), na.rm=TRUE)
dat[dat$LV.3.scolarité=="Anglais", "angl"] <- rowMeans(dat[dat$LV.3.scolarité=="Anglais",
c("Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.1",

```



```

c("Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.spécialité.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Langue.3.Trimestre.3.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.1.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.2.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.3.Trimestre.3.1"}), na.rm=TRUE)
dat[dat$LV.1.Bac%in%c("Allemand", "Espagnol") & is.na(dat$lv2), "lv2"] <-
rowMeans(dat[dat$LV.1.Bac%in%c("Allemand", "Espagnol") & is.na(dat$lv2),
c("Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.1.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.1.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.2",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.3",
"Moyenne.candidat.en.Langue.et.littérature.étrangère.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.de.section.Trimestre.3.1"}),
na.rm=TRUE)
dat[dat$LV.2.Bac%in%c("Allemand", "Espagnol") & is.na(dat$lv2), "lv2"] <-
rowMeans(dat[dat$LV.2.Bac%in%c("Allemand", "Espagnol") & is.na(dat$lv2),
c("Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.vivante.2.Trimestre.3.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.1", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.1.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.2", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.2.1",
"Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.3", "Moyenne.candidat.en.Langue.2.Trimestre.3.1"}), na.rm=TRUE)
dat[is.na(dat$lv2) & dat$Diplôme%in%c("Bac en préparation", "Bac français obtenu"), "lv2"] <- 1
dat[is.na(dat$lv2), "lv2"] <- NA
dat$groupe.LV <- "Inconnu"
dat[dat$LV.1.scolarité=="Allemand" | dat$LV.2.scolarité=="Allemand" | dat$LV.3.scolarité=="Allemand" |
dat$LV.1.Bac=="Allemand" | dat$LV.2.Bac=="Allemand", "groupe.LV"] <- "Allemand"
dat[dat$LV.1.scolarité=="Espagnol" | dat$LV.2.scolarité=="Espagnol" | dat$LV.3.scolarité=="Espagnol" |
dat$LV.1.Bac=="Espagnol" | dat$LV.2.Bac=="Espagnol", "groupe.LV"] <- "Espagnol"
dat[dat$Numéro==1047910, "groupe.LV"] <- "Espagnol"
dat[dat$Numéro==1290320, "groupe.LV"] <- "Espagnol"
dat[dat$Numéro==359443, "groupe.LV"] <- "Espagnol"

```

```
# score global
```

```

dat$score <- with(dat, log(projet) + 2*log(Avenir) + 7*log(profil) + 2*log(math) + 3*log(expr) + log(cult) + 2*log(angl) +
log(lv2))
foo <- dat[dat$Classement=="ECF" & is.na(dat$score), "Numéro"]
dat[dat$Numéro==942479, "score"] <- 42
dat[dat$Numéro==1083463, "score"] <- 40.06
dat[dat$Numéro==1020289, "score"] <- 40
dat[dat$Numéro==1033382, "score"] <- 40.02
dat[dat$Numéro==1043102, "score"] <- 41
dat[dat$Numéro==1047910, "score"] <- 42.6
dat[dat$Numéro==1049218, "score"] <- 40.03

```



```
dat[dat$Numéro==1056554, "score"] <- 39
dat[dat$Numéro==1057363, "score"] <- 42.59
dat[dat$Numéro==1070416, "score"] <- 46.14
dat[dat$Numéro==1072436, "score"] <- 36
dat[dat$Numéro==1072475, "score"] <- 46.3
dat[dat$Numéro==1083212, "score"] <- 40.05
dat[dat$Numéro==1093095, "score"] <- 39.01
dat[dat$Numéro==1094010, "score"] <- 44
dat[dat$Numéro==1094217, "score"] <- 37
dat[dat$Numéro==1216876, "score"] <- 40.24
dat[dat$Numéro==1104718, "score"] <- 47.51
dat[dat$Numéro==1117622, "score"] <- 42.07
dat[dat$Numéro==1134058, "score"] <- 40.09
dat[dat$Numéro==1124489, "score"] <- 46.4
dat[dat$Numéro==1127865, "score"] <- 40.07
dat[dat$Numéro==1166902, "score"] <- 40.15
dat[dat$Numéro==1274713, "score"] <- 40.27
dat[dat$Numéro==1134314, "score"] <- 40.1
dat[dat$Numéro==1148711, "score"] <- 40.12
dat[dat$Numéro==1203030, "score"] <- 40.21
dat[dat$Numéro==1323892, "score"] <- 40.27
dat[dat$Numéro==1052202, "score"] <- 40.04
dat[dat$Numéro==1148924, "score"] <- 40.13
dat[dat$Numéro==1029026, "score"] <- 40.01
dat[dat$Numéro==1152340, "score"] <- 48.5
dat[dat$Numéro==1165617, "score"] <- 40.14
dat[dat$Numéro==1302682, "score"] <- 39.04
dat[dat$Numéro==1172219, "score"] <- 40.17
dat[dat$Numéro==1172573, "score"] <- 47 #
dat[dat$Numéro==1173733, "score"] <- 40.18
dat[dat$Numéro==1176510, "score"] <- 38
dat[dat$Numéro==1190335, "score"] <- 40.19
dat[dat$Numéro==1195908, "score"] <- 40.20
dat[dat$Numéro==1203267, "score"] <- 40.22
dat[dat$Numéro==1208938, "score"] <- 40.23
dat[dat$Numéro==1135730, "score"] <- 40.11
dat[dat$Numéro==1219513, "score"] <- 30
dat[dat$Numéro==1235085, "score"] <- 46
dat[dat$Numéro==1239064, "score"] <- 46.5
dat[dat$Numéro==1247972, "score"] <- 40.25
dat[dat$Numéro==1253545, "score"] <- 46.01
dat[dat$Numéro==1262994, "score"] <- 45.01
dat[dat$Numéro==1170077, "score"] <- 40.16
dat[dat$Numéro==1264720, "score"] <- 40.26
dat[dat$Numéro==1272385, "score"] <- 39.02
dat[dat$Numéro==1281508, "score"] <- 37.01
dat[dat$Numéro==1288402, "score"] <- 37.02
dat[dat$Numéro==1290320, "score"] <- 45.02
dat[dat$Numéro==1129661, "score"] <- 40.08
dat[dat$Numéro==1290937, "score"] <- 40.25
dat[dat$Numéro==1291872, "score"] <- 39.03
dat[dat$Numéro==1302885, "score"] <- 39.05
dat[dat$Numéro==1318189, "score"] <- 40.26
dat[dat$Numéro==1346971, "score"] <- 47.5
dat[dat$Numéro==1374537, "score"] <- 39.05

dat["rang"] <- NA
dat[is.na(dat$score)==FALSE, "rang"] <- rank(-dat$score, na.last=NA) # le - pour obtenir un tri décroissant
```

```
#####
# Oui et Non #
```

```
#####
```

```
# faiblesse maths
```

```
dat[is.na(dat$math), "math"] <- 99
dat$faibl.math <- TRUE
dat[dat$math>=10 & dat$Série.diplôme..Code.%in%c("ES", "ECO", "E", "I", "GEN"), "faibl.math"] <- FALSE
dat[dat$math>=8 & dat$Série.diplôme..Code.%in%c("S", "SCI"), "faibl.math"] <- FALSE
dat[dat$math>=15 & dat$Série.diplôme..Code.%in%c("L", "LIT", "STMG", "STG", "STI2D", "STL", "ST2S", "STHR", "DAEU"),
"faibl.math"] <- FALSE
dat[dat$Classement=="ENCF" | dat$math==99, "faibl.math"] <- NA
dat[dat$math==99, "math"] <- NA
dat[dat$Classement=="ENCF", "math"] <- NA
```

```
# faiblesse anglais
```

```
dat[is.na(dat$angl), "angl"] <- 99
dat$faibl.angl <- TRUE
dat[dat$angl>=11.5 & dat$Série.diplôme..Code.%in%c("ES", "ECO", "S", "SCI", "GEN"), "faibl.angl"] <- FALSE
dat[dat$angl>=10 & dat$Série.diplôme..Code.%in%c("E", "I", "L", "LIT"), "faibl.angl"] <- FALSE
dat[dat$angl>=14 & dat$Série.diplôme..Code.%in%c("STMG", "STG", "STI2D", "STL", "ST2S", "STHR", "DAEU"), "faibl.angl"] <-
FALSE
dat[dat$Classement=="ENCF" | dat$angl==99, "faibl.angl"] <- NA
dat[dat$angl==99, "angl"] <- NA
dat[dat$Classement=="ENCF", "angl"] <- NA
```

```
# Refus
```

```
score.min <- 46
dat$oui.non <- "non"
dat[dat$score>=score.min & is.na(dat$score)==FALSE, "oui.non"] <- "oui"
dat[!(dat$groupe.LV %in% c("Allemand", "Espagnol")), "oui.non"] <- "non"
dat[dat$faibl.math==TRUE & is.na(dat$math)==FALSE, "oui.non"] <- "non"
dat[dat$faibl.angl==TRUE & is.na(dat$angl)==FALSE, "oui.non"] <- "non"
bar <- dat[dat$Numéro %in% foo & dat$score>=score.min, "Numéro"]
dat[dat$Numéro %in% bar, "oui.non"] <- "oui"
dat[dat$Classement=="ENCF", "oui.non"] <- NA
```

```
table(dat[dat$Classement=="ECF", c("groupe.LV", "oui.non")])
table(dat[dat$Classement=="ECF" & dat$rang<=150, c("groupe.LV", "oui.non")])
```

```
#####
```

```
# Remontée dans le classement des germanophones #
```

```
#####
```

```
z <- max(dat[dat$Classement=="ECF" & dat$oui.non=="oui" & !(is.na(dat$oui.non)), "rang"])
a <- na.omit(dat[dat$rang==1, "score"])
b <- which(dat$groupe.LV=="Allemand" & dat$rang<=z)
dat[b, "score"] <- a - (a-dat[b, "score"])*.8
dat[is.na(dat$score)==FALSE, "rang"] <- rank(-dat$score, na.last=NA) # le - pour obtenir un tri décroissant
# RECLASSER vers le bas les "non".
dat[dat$oui.non=="non" & !(is.na(dat$oui.non)), "rang"] <- NA
dat[!(is.na(dat$rang)), "rang"] <- rank(dat$rang, na.last=NA)
```

```
dat <- dat[order(dat$rang, -dat$score, na.last=TRUE),]
```

```
table(dat[dat$Classement=="ECF" & dat$rang<=150, c("groupe.LV", "oui.non")])
```

```
#####
```

```
# Préparation fichier final #
```

```
#####
```

```
dat[dat$Classement=="ECF" & dat$oui.non=="non", "rang"] <- "NC"
```

```
# Export
```

```
# write.csv2(dat[,c("Numéro", "Nom", "Prénom", "Classement", "Code.aménagement..oui...si.", "rang")], file="classement-LV.csv")
```


Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

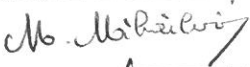
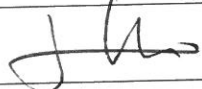

Formation : Portail Mathématiques-Physique/ Sciences de l'Ingénieur-Chimie

Date des réunions :

Réunions de travail 08/04/2019 de 14h00 à 16h00 et 30/04/2019 de 15 heures à 16 heures

Réunion finale 03/05/2019 de 10h à 10h30

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Mihailovic	Martine	Président de la CEV Responsable de la formation	
Chabert	Jérôme		
Dequidt	Alain		

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

Portail Mathématiques – Physique / Sciences pour l'Ingénieur – Chimie

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Attendus : cadrage national

Il est attendu des candidats en licence Mention **CHIMIE** :

- **Disposer de compétences scientifiques** : Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
- **Disposer de compétences en communication** : Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales** : Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester ***a minima* une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.**

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

Il est attendu des candidats en licence Mention **MATHEMATIQUES** :

- **Disposer de compétences scientifiques** : Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
- **Disposer de compétences en communication** : Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales** : Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester ***a minima*** une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Il est attendu des candidats en licence Mention **PHYSIQUE** :

- **Disposer de compétences scientifiques** : Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
- **Disposer de compétences en communication** : Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales** : Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester ***a minima*** une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

Il est attendu des candidats en licence Mention **SCIENCES POUR L'INGENIEUR** :

- **Disposer de compétences scientifiques** : Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
- **Disposer de compétences en communication** : Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales** : Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester ***a minima* une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.**

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de l'ingénieur à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

En outre :

- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une **très bonne maîtrise** des matières correspondantes au lycée, et une **bonne maîtrise** des compétences expérimentales éventuellement associées.
- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une **bonne maîtrise** des matières correspondantes au lycée.

Attendus : cadrage établissement

La première année est organisée au sein d'un portail scientifique tri-disciplinaire Mathématiques-Physique-Chimie. Un goût prononcé pour ces trois disciplines est fortement préconisé. Le choix définitif de la mention de licence se fera en fin de première année.

Critères généraux d'appréciation des dossiers

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir

- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes des disciplines scientifiques et de français, ou tout élément équivalent
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 135

Nombre de vœux confirmés : 772

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyenne du trimestre 2 de Terminale en mathématiques.
2. Moyenne du trimestre 1 de Terminale en mathématiques.
3. Moyenne de l'année de première en mathématiques.
4. projet de formation et adéquation du parcours d'études

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Notes manquantes, deux cas se sont présentés :

- *Seule la note de fiche avenir est manquante, la moyenne n'est pas recalculée*
- *Seule la note d'adéquation du parcours de formation est présente, le dossier est alors réexaminé comme si aucune note n'avait été attribuée. Nous avons constaté que cette unique note donnait au dossier un rang artificiellement plus favorable.*

Classement des dossiers sans notes, attribution d'une note globale obtenue à partir de la note d'adéquation du parcours de formation et du projet de formation et affinée lorsque les informations sont présentes par :

- Notes de mathématiques, physique, chimie, sciences de l'ingénieur obtenues au bac.
- Nature du bac (international, bi national...)
- Les études post-bac scientifiques apportent un bonus
- Dans le cas d'étudiants non francophones, le niveau de français (une certification B2 ou une scolarité dans une formation type FLE est un bonus).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 718

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 54

NON : 0

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 270

Signature du Responsable de la formation

Signature du ou des Directeurs de composante


Nom, prénom

J. Chupin



Nom, prénom

CHUPIN Laurent



Commission d'examen des vœux (CEV)




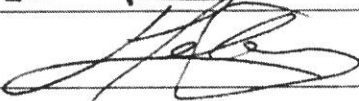
PARCOURSUP 2019

Formation : Licence - Sciences - technologies - santé - Sciences de la vie -

Portail Biologie-Chimie-Géologie

Date de la réunion : 02/05/2019 de 9 heures à 10 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
MOREL	Frédéric	Président de la CEV Depa Biologie	
CADET	Rémi	Membre de la CEV Réfèrent Biologie	
GIBERT	François	Membre de la CEV Réfèrent Géologie	
HELAINÉ	Virgil	Membre de la CEV Depa Chimie	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1ère et de Terminale et plus particulièrement les notes des disciplines scientifiques et de français, ou tout élément équivalent
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 180

Nombre de vœux confirmés : 1153

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyenne de 1ère et de terminale en SVT
2. Moyenne de 1ère et de terminale en Physique/Chimie
3. Adéquation au parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : *nb de OUI* : **1017**

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : *nb de OUI SI* : **136**

NON : *nb de NON, uniquement pour les formations sélectives*

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : **360**

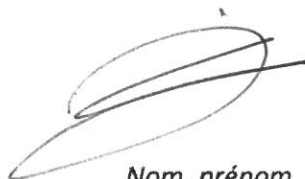
Signature du Responsable de la formation



Nom, prénom

Frédéric MOREL
Depe Biologie

Signature du ou des Directeurs de composante



Nom, prénom

CHUPIN Laurent

Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

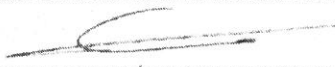


Portait chimie - Physique - Géologie

Formation : ~~Licence~~

- ~~parcours~~

Date de la réunion : 03/05/2019 de 10 heures à 12 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
OLIVIER XXX	Nicolas XXX	Président de la CEV Responsable de la formation	
BERRY XXX	Laure XXX	Referente EUPi	
DEQUIDT XXX	Alain XXX	Referant chimie	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- (copier / coller les critères arrêtés par la CFVU du 04/12/2018)

Capacité d'accueil : ~~xxx~~ 35

Nombre de vœux confirmés : ~~xxx~~ 232

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en ~~xxx~~ Sciences
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

210 OUI : nb de OUI

22 OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : nb de OUI SI

NON : nb de NON, uniquement pour les formations sélectives

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 70

Signature du Responsable de la formation

OLIVIER Nicolas

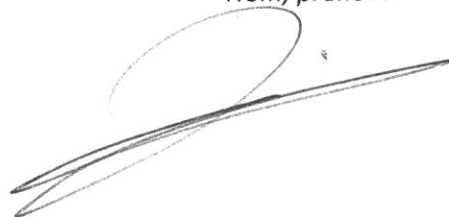
Nom, prénom



Signature du ou des Directeurs de composante

CHUPIN Laurent

Nom, prénom



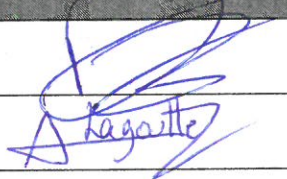
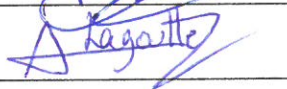
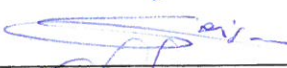
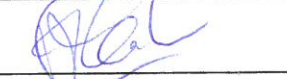
Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Portail Mathématiques Informatique Economie

Date de la réunion : 07/05/2019 de 13 heures à 14h30 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
DELAY	benjamin	Président de la CEV	
LAGOUTTE	Aurélie	Membre de la CEV	
LOISEAU	Yanick	Membre de la CEV	
MARTIN	François	Membre de la CEV	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes des disciplines scientifiques et de français, ou tout élément équivalent
- *Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.*

Capacité d'accueil : 175

Nombre de vœux confirmés : 512

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 - paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en ~~sciences~~ *maths*
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. *Annexe 2 - Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. *Annexe 2 - Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : *437*

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : *75*

Données d'appel

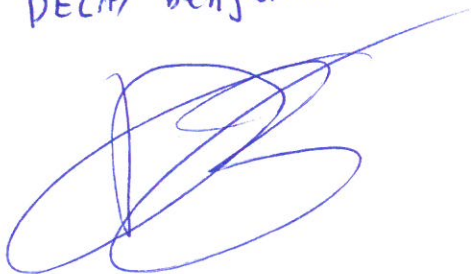
- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de: %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 350

Signature du Responsable de la formation

Signature du ou des Directeurs de composante

Nom, prénom

DELAY benjamin



Nom, prénom

CHOPIN Laurent



Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019




Formation : **Licence**

- **parcours**

Portail Maths / Physique - SPI / Géologie

Date de la réunion : 03/05/2019 de * heures à * heures
14 16

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
OLIVIER XXX	Nicolas XXX	Président de la CEV Responsable de la formation	
BERRY XXX	Laure XXX	Référente EUPI	
MARTIN XXX	François XXX	Référent UFR Maths	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- (copier / coller les critères arrêtés par la CFVU du 04/12/2018)

Capacité d'accueil : ~~xxx~~ 30

Nombre de vœux confirmés : ~~xxx~~ 190

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en ~~xxx~~ Sciences
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

171 OUI : nb de OUI

19 OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : nb de OUI SI

NON : nb de NON, uniquement pour les formations sélectives

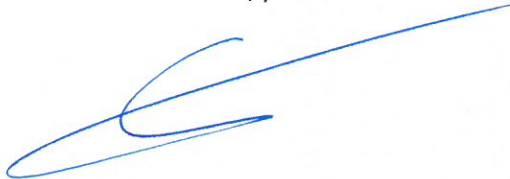
Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 60

Signature du Responsable de la formation

OLIVIER Nicolas

Nom, prénom



Signature du ou des Directeurs de composante

CHUPIN Laurent

Nom, prénom








Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence mention Sciences pour la Santé

Date de la réunion : 19/04/2019 de 9 heures à 12 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
BONNET	Jean-Louis	Président de la CEV Responsable de la formation DEPA Sciences pour la Santé	
DE JOUSSINEAU	Cyrille	DEPA Sciences de la Vie	
TROUSSON	Amalia	Enseignant référent Biologie	
BATISSE	Nicolas	Enseignant référent Chimie	
ROY	Olivier	Enseignant référent Chimie	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes des disciplines scientifiques et de français, ou tout élément équivalent
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention

Capacité d'accueil : 120

Nombre de vœux confirmés : 1575

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Type de bac en privilégiant celui avec une note d'adéquation supérieure
2. Moyennes de Terminale en Biologie, Physique-Chimie et Mathématiques
3. Note de la fiche avenir
4. Moyennes de 1^{ère} en Biologie, Physique-Chimie et Mathématiques
5. Traitement individuel : étude de la lettre de motivation

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 1359

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 216

NON : 0

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : 50 %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 500

Signature du Responsable de la formation



BONNET Jean-Louis

Signature du ou des Directeurs de composante

Le Doyen,



VENNAT Brigitte

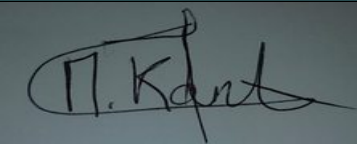


Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Parcours Mathématiques-Physique/Sciences pour l'Ingénieur-Informatique

Date de la réunion : 29/04/2019 de 8h30 heures à 11 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
KANTE	Mamadou M.	Président de la CEV Responsable de la formation	
MARTIN	Franck		
REBOLLEDO	Marusia		
LOISEAU	Yannick		

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Attendus : cadrage national

Il est attendu des candidats en licence Mention **PHYSIQUE** :

- **Disposer de compétences scientifiques** : Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
- **Disposer de compétences en communication** : Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales** : Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
- Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester **a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.**
- Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.
- Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.
- Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

Il est attendu des candidats en licence Mention **SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR** :

- **Disposer de compétences scientifiques** : Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
- **Disposer de compétences en communication** : Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales** : Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
- Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester **a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.**

- Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de l'ingénieur à la fin de la classe de terminale est préconisée.
- Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

Il est attendu des candidats en licence Mention **MATHÉMATIQUES** :

- **Disposer de compétences scientifiques** : Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
- **Disposer de compétences en communication** : Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales** : Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
- Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester **a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.**
- Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.
- Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Il est attendu des candidats en licence Mention **INFORMATIQUE** :

- **Disposer de compétences scientifiques** : Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
- **Disposer de compétences en communication** : Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales** : Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
- Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester **a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.**
- Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.

- Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

En outre :

- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une **très bonne maîtrise** des matières correspondantes au lycée, et une **bonne maîtrise** des compétences expérimentales éventuellement associées.
- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une **bonne maîtrise** des matières correspondantes au lycée.

Attendus : cadrage établissement

La première année est organisée au sein d'un portail scientifique tri-disciplinaire Mathématiques-Physique-Informatique. Un goût prononcé pour ces trois disciplines est fortement préconisé. Le choix définitif de la mention de licence se fera en fin de première année.

Critères généraux d'appréciation des dossiers

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes des disciplines scientifiques et de français, ou tout élément équivalent
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 215

Nombre de vœux confirmés : 882

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. *Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en Mathématiques et/ou Physique
2. Adéquation du parcours et Projet de formation

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- x Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 738

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 144

NON : 0

Aménagement des OUI-SI :

Les candidats ayant reçu une réponse OUI-SI doivent obligatoirement passer les tests de positionnement en Mathématiques et en Physique-Chimie. Les informations pour effectuer ces tests seront communiquées lors de l'inscription administrative. A l'issue de ces tests, une Remise à Niveau (RAN) en Mathématiques et/ou Physique-Chimie pourront être proposée(s). Ces RAN se dérouleront 1 à 2 semaines avant la rentrée, et aucun étudiant OUI-SI à qui on le proposera ne pourra s'y abstenir. Au retour des vacances de Toussaint, des examens intermédiaires seront organisés et on proposera à tous ceux qui présenteront des grandes difficultés un parcours progressif.

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- x Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 215

Signature du Responsable de la formation

Signature du ou des Directeurs de composante

Nom, prénom

Nom, prénom

Commission d'examen des vœux (CEV)

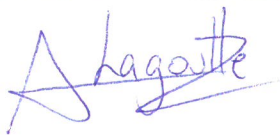

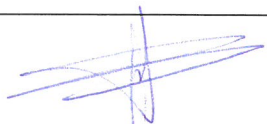
PARCOURSUP 2019

Formation : **Prep'ISIMA - CUPGE**

Date de la réunion : 15/04/2019 de 14 heures à 15 heures

03/05/2019 de 13h15 à 14h30

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
LAGOUTTE	Aurélie	Maître de Conférences Présidente de la CEV Responsable de la formation	
LIMOUZY	Vincent	Maître de Conférences Responsable L2 Informatique	
PAILLOUX	Marie	Maître de Conférences Ex-responsable de la formation	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes des disciplines scientifiques et de français lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 26

Nombre de vœux confirmés : 281

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

- Après examen de tous les dossiers, la CEV a établi un classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 89

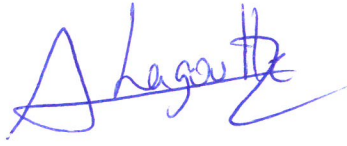
OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 0

NON : 192

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 40

Signature du Responsable de la formation



Lagoutte Aurélie

Signature du ou des Directeurs de composante



Guillon Alexandre

Commission d'examen des vœux (CEV)

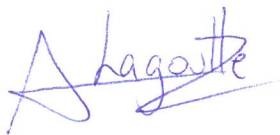

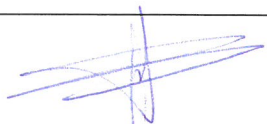
PARCOURSUP 2019

Formation : **Prep'ISIMA - CUPGE**

Date de la réunion : 15/04/2019 de 14 heures à 15 heures

03/05/2019 de 13h15 à 14h30

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
LAGOUTTE	Aurélie	Maître de Conférences Présidente de la CEV Responsable de la formation	
LIMOUZY	Vincent	Maître de Conférences Responsable L2 Informatique	
PAILLOUX	Marie	Maître de Conférences Ex-responsable de la formation	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- Le Projet de formation et l'adéquation du parcours d'études avec la formation envisagée
- Les avis pédagogiques portés par le lycée, notamment la Fiche Avenir
- Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale et plus particulièrement les notes des disciplines scientifiques et de français lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents
- Et tout autre élément qualitatif permettant de valoriser la candidature au regard des attendus de la mention.

Capacité d'accueil : 26

Nombre de vœux confirmés : 281

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

- Après examen de tous les dossiers, la CEV a établi un classement (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (*cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements*)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 89

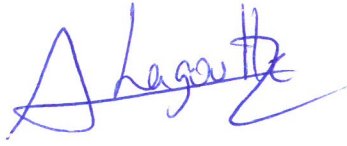
OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : 0

NON : 192

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 40

Signature du Responsable de la formation



Lagoutte Aurélie

Signature du ou des Directeurs de composante



Guillon Alexandre

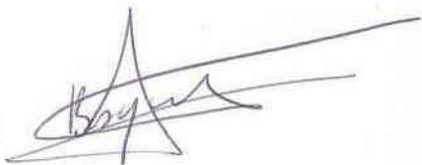
Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : PES, Préparation aux Etudes Scientifiques

Date de la réunion : 07/05/2019 de 9 heures à 15h30 heures

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
BOUSQUET	Angélique	Président de la CEV Responsable de la formation Enseignante de Chimie	
COLOMB	Aurélie	Enseignante de Physique	
BAGLAND	Véronique	Enseignante de Maths	
DECOURTEIX	Mélanie	Enseignante de Biologie	
GOUSSET	Aurélie	Enseignante de Biologie	
MIHAILOVITCH	Martine	Enseignante de Physique	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- (copier / coller les critères arrêtés par la CFVU du 04/12/2018)

Capacité d'accueil : 80

Nombre de vœux confirmés : 456

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup (cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Appréciations individuelles
2. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en Maths, SVT puis Physique et Chimie

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

- Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement (cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements)
- Après analyse, le pré-classement généré par la plateforme a été validé en l'état par la CEV (cf. Annexe 2 – Classement des candidatures et détermination des aménagements)
- La CEV a décidé de ne pas établir de classement (Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale).

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 281

OUI SI (type 1, sans allongement de la durée des études) : ~~nb de OUI SI~~

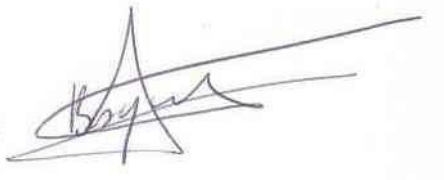
NON : 175

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : 12.5 %, soit à 90.
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 120

Signature du Responsable de la formation

BOUSQUET, Angélique

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bousquet', with a large, stylized flourish above it.

Signature du ou des Directeurs de composante

Nom, prénom

Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

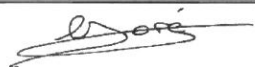
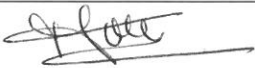

Formation : Licence STAPS - parcours Passerelle STAPS-Kiné

Date des réunions :

30/04/2019 de 13h30 heures à 15h30 heures

2/05/2019 de 10h à 12h

Emargement des membres de la Commission :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
DORE	Eric	Président de la CEV Responsable de la formation	
BOISSEAU	Nathalie	PR – Enseignante dans UE Classante	
THOMAS	Frédérique	Co-responsable Licence 1 ^{ère} année STAPS	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

Attendus : cadrage national 1^{ère} année STAPS

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES** :

▪ **Disposer de compétences scientifiques**

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

▪ **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté**

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

▪ **Disposer de compétences sportives**

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

▪ **Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne**

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres. ***La réussite en Passerelle-kiné passe d'abord par la réussite dans la 1^{ère} année de STAPS avec une moyenne supérieure à 12/20. Les attendus sont donc dans un premier temps similaires à ceux de la licence STAPS.***

Attendus : cadrage établissement

Pour l'admission à la passerelle Kiné STAPS les résultats scolaires et particulièrement les matières scientifiques sont particulièrement analysées.

Critères généraux d'appréciation des dossiers

Travail national :

Les indicateurs jugés pertinents sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires. D'autres renvoient à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des documents devant être scannés et joints à la candidature. Les déclarations faites sur la plateforme seront nécessairement sincères, et les documents devront être présentés lors de l'inscription administrative.

Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué en fonction des résultats scolaires, des niveaux de pratique ou d'engagement. L'avis du conseil de classe (fiche Avenir) est également pris en compte.

Le domaine des compétences scientifiques

- Notes dans les matières scientifiques de la série du baccalauréat (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, ...) en première et terminale

Le domaine des compétences littéraires et argumentaires

- Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat
- Notes dans les matières littéraires de la série du baccalauréat (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales, ...) en première et terminale

Le domaine des compétences sportives

Pratiques sportives et culturelles scolaires :

- pratique dans le cadre des associations sportives scolaires
- pratiques sportives et/ou artistiques dans le cadre du foyer socio-éducatif ou dans le cadre de l'établissement hors compétition sportive
- enseignement complémentaire EPS
- inscription dans une section sportive scolaire
- note à l'épreuve facultative EPS au baccalauréat
- notes en EPS en première et terminale

Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires :

- pratiques de loisir
- pratiques fédérales (licences sportives)
- résultats sportifs (niveau de pratique, inscription dans un centre de formation,...)
- pratiques artistiques en troupes, écoles, etc.
- pratiques de bon niveau en activités non compétitives (sports de glisse, APPN, tennis, ...)

Le domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives

Compétences méthodologiques et collaboratives :

- Selon la série de baccalauréat : option pratiques sociales et culturelles, TPE (travaux personnels encadrés), activités interdisciplinaires, projet technologique, étude de gestion, projet en enseignement spécifique de la spécialité, projet en design et arts appliqués, réalisation d'un projet technique

Investissement associatif et citoyen :

- Qualifications d'animation et d'encadrement (BAFA, BAFD, BPJEPS, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP, ...)
- Qualifications en arbitrage, jeune juge, ... (scolaires et fédérales)
- Qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2)
- Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH),....
- Mandats dans les conseils des établissements scolaires
-

Avis du Conseil de Classe de Terminale (Fiche Avenir)

Capacité d'accueil : 45

Nombre de vœux confirmés : 1428

Traitement des dossiers

Suite au travail préparatoire de (*cf. Annexe 1 – paramétrage exporté de de la plateforme*), la CEV a examiné les dossiers pour lesquels des notes d'éléments à examiner étaient à déterminer.

Les critères utilisés afin de départager les ex-aequo sont les suivants :

1. Moyennes de 1^{ère} et de Terminale en xxx
2. Adéquation du parcours

Un pré-classement a alors été généré depuis la plateforme.

Après examen individuel des 150 premiers dossiers de l'académie, des 30 premiers dossiers hors-académie, la CEV a établi un nouveau classement. Plusieurs enseignants de la licence 1^{ère} année de STAPS ont participé à cette étude des dossiers, préalable à la commission, et ont rapporté les éléments d'appréciation et faits des propositions de reclassement auprès de la commission.

Les enseignants sont : Alain Grimbert (Co-Responsable Licence 1^{ère} année), Sébastien Maître (Contractuel, responsable Anatomie), Julien Verney (MCU), Eric Gaidry (PRAG), Rémi Besseyre (PRAG).

Ce nouveau classement a pour objet de corriger certains éléments d'appréciation l'outil d'aide à la décision ParcoursSup pour la 1^{ère} année de STAPS : en particulier, le niveau sportif surreprésenté dans l'algorithme utilisé pour la 1^{ère} année de STAPS au détriment du niveau scolaire (indispensable pour réussir dans la passerelle-kiné) et du profil d'engagement sportif et citoyen (définissant un profil STAPS).

Suite aux deux commissions tenues sur la base des propositions, le réhaussement de certains dossiers par rapport au classement initial a été établi par la commission. A l'issue de la commission 93 dossiers ont été reclassés, tandis qu'à partir du 94^{ème} dossier, le préclassement issu de l'outil d'aide à la décision ParcoursSup a été conservé.

Parcours adaptés : Aucun

Tous les candidats sont classés et ont reçus une réponse OUI

Données d'appel

- L'ensemble des candidats sera appelé dès le début de la phase principale
- Utilisation d'un surbooking en début de la phase principale à hauteur de : %
- Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à : 45

Signature du Responsable de la formation



DORE Eric

Signature du ou des Directeurs de composante



HAMMACHE Nasser

Commission d'examen des vœux (CEV)

PARCOURSUP 2019

Formation : Licence STAPS

Date de la réunion : 07/05/2019 de 17h15 à 19h

Emargement des membres de la Commission : voir feuille jointe

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
HAMMACHE	Nasser	Président de la CEV Responsable de la formation	
VERNEY	Julien	MCF	
RIX-LELIEVRE	Géraldine	pu	
THOMAS	Frédérique	DIRECTRICE DES ETUDES	
BOYER	Simon	RESPONSABLE L1 VICHY	

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

- (copier / coller les critères arrêtés par la CFVU du 04/12/2018)

Capacité d'accueil: 365 (245 Clermont & 120 Vichy)

Nombre de vœux confirmés : 2627

Le nombre de vœux confirmés étant inférieur à la capacité d'accueil, il n'est pas nécessaire de classer les dossiers. Tous les candidats seront appelés dès le début de la phase principale.

Traitement des dossiers

Conformément à la politique nationale STAPS, le préclassement a été généré en suivant les instructions nationales communes fournies par la C3D STAPS

Après examen de certains dossiers, la CEV a établi un nouveau classement

Parcours adaptés :

Propositions faites aux candidats :

OUI : 1068

OUI SI(type 1, sans allongement de la durée des études) : 1559

Données d'appel

Utilisation du « Rang du dernier candidat à appeler » fixé à :

350 pour STAPS Clermont-Ferrand

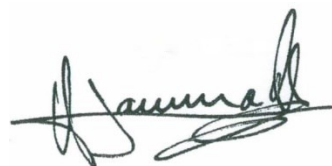
450 pour STAPS Vichy

Signature du Responsable de la formation

Signature du ou des Directeurs de composante

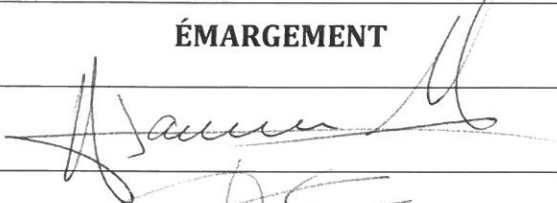
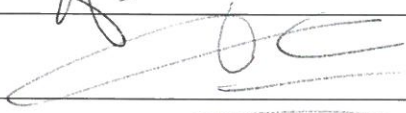



Nom, prénom
Frederique Thomas

Nom, prénom
HAMACHE NASSER





Commission des vœux Parcoursup - Licence STAPS Clermont-Vichy
Réunion du 7 mai 2019

NOM Prénom	ÉMARGEMENT
Hammache Nasser	
Thomas Fudupée	
Rix. LIEVRE Genevieve	
Sima BOYER	
VERNET Julia	
	Hammache Nasser
	Président
	